

Le Canada et l'Afrique



● *Le Canada s'est taillé une place importante dans la fabrication des avions à décollage et atterrissage courts (ADAC). Ci-dessus le DASH-7.*

de l'exploitation minière à la bureautique.

Selon des données issues d'un sondage entrepris par la Evans Research Corp. de Mississauga (Ontario), les revenus annuels de l'industrie canadienne de l'informatique ont dépassé 4 milliards de dollars en 1980.

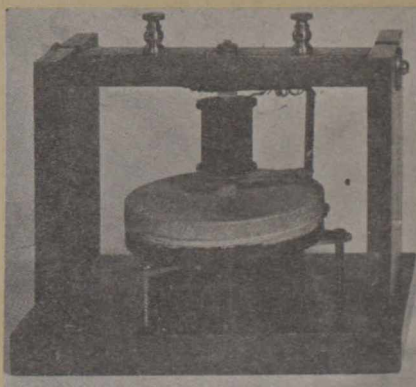
Défis communs

Les sociétés de technologie avancée ont à faire face à certains défis spécifiques. Par exemple, pour être viable, une société de technologie avancée doit offrir un produit ou service de classe mondiale qui soit non seulement concurrentiel, mais aussi le meilleur en son genre. Toutefois, le marché canadien pour des produits et des services de cette complexité et de cette spécialisation reste plutôt restreint. Il est donc essentiel pour les sociétés de technologie avancée de se tourner vers les marchés d'exportation, c'est-à-dire, de faire reconnaître et de commercialiser leurs produits à l'échelle internationale, où s'exerce une forte concurrence. Ainsi, les sociétés membres de CATA exportent en moyenne 70 % de leur production. Cette orientation vers les marchés d'exportation se révèle encore plus nette dans le domaine de l'aéronautique, l'une des activités de la technologie avancée où 88 % des ventes en 1981 se sont réalisées à l'étranger.

Le financement des sociétés de technologie avancée s'avère aussi un point crucial. D'abord, avant de pouvoir tirer des revenus de la commercialisation d'un produit, elles doivent financer les travaux souvent prolongés de Recherche et Développement,

la fabrication ainsi que la mise en marché. Au départ, le capital de risque des sociétés débutantes provient souvent des épargnes personnelles. Mais cette source de fonds se révèle vite insuffisante pour financer la croissance de ces sociétés, qui implique davantage de Recherche et Développement, la poursuite de marchés et diverses dépenses en immobilisations. Les sociétés peuvent avoir recours aux banques à charte mais ces institutions n'acceptent de financer que certains aspects de l'administration d'une entreprise, tel le fonds de roulement, et ne fournissent pas de capitaux de risque. ■

D'après un texte de
Marie PLANTE



● *Le Canadien Alexandre G. Bell inventa le téléphone potencé qui transmet les premiers sons de la voix le 3 juin 1875. Aujourd'hui, le téléphone électronique commence à éclipser tous les autres systèmes. Il a été mis au point grâce à Bell Northern Research, Northern Telecom et Bell-Canada.*